

## NOTE A L'ATTENTION DU PUBLIC

**Objet** : Ouverture de la Médiathèque et des bibliothèques – Préconisations générales

Dans le cadre de l'ouverture progressive de la Médiathèque Alain Peyrefitte, de la bibliothèque de la Maison des Quartiers-Centre social, du fonds ancien et des archives municipales (Villa Garnier), les utilisateurs devront se conformer aux modalités de fonctionnement ci-dessous :

### **I. Dispositions générales appliquées dans tous les établissements**

- Respect des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Respect des files d'attente marquées au sol devant les banques de prêt et application d'une distance d'1 m entre chaque usager
- Respect du sens de circulation entrée/sortie mis en place dans chaque site
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée. Du gel hydro-alcoolique est à disposition du public à l'entrée de l'établissement et sur les banques d'accueil
- Port d'un masque obligatoire pour les usagers (non fourni)
- Limitation du nombre de places assises, en appliquant une condamnation des places : 1 place occupée sur 2 et dispositions spécifiques dans certains espaces.
- Les banques d'accueil sont munies d'écrans de protection en plexiglas
- Le public peut se déplacer entre les rayons d'ouvrages mais ne peut manipuler les livres et autres supports
- Toute sortie d'ouvrage pour consultation et emprunt est faite par un agent du service
- Le protocole de nettoyage et désinfection du mobilier et des surfaces est exécuté plusieurs fois par jour par un agent d'entretien

### **II. Médiathèque Alain Peyrefitte à partir du 11 mai 2020**

- Poursuite des services numériques à distance et du portage à domicile, afin de limiter la fréquentation des lieux.
- Réouverture partielle des locaux, dans la limite d'un accueil de 30 personnes :
  - o 18 personnes dans la section adulte
  - o 10 personnes dans la section jeunesse
  - o 2 personnes maxi dans l'espace multimédia
  - o Espace détente et Espace ado : fermeture maintenue
- Réduction de l'ouverture hebdomadaire de la Médiathèque, du mardi au samedi, afin de permettre au personnel d'appliquer le protocole de désinfection des documents :
  - o Mardi, jeudi et vendredi : 15h-17h
  - o Mercredi et samedi : 10h-12h // 14h-17h

### **Désinfection/ Quarantaine de retours de prêts**

- Les documents rendus doivent subir une « quarantaine » de trois à dix jours avant d'être remis dans le circuit du prêt. Ils sont isolés dans un local dédié non accessible au public.
- L'usage de l'automate de prêt est réservé uniquement au personnel.

### III. Bibliothèque de la Maison des Quartiers Centre Social

Dès le jeudi 14 mai :

- **Réouverture restreinte** au public
- Horaires d'ouverture **les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17 h**, uniquement pour le retour des livres empruntés.
- Jauge : **une personne à la fois**.
- Pas de prêt de livre
- Pas d'accueil inter-service pour le moment

### IV. Fonds ancien municipal et Archives municipales (Villa Garnier)

Dès le jeudi 14 mai :

- Poursuite des services à distance (site internet, renseignements par téléphone/télocopieur et messagerie électronique)
- Réouverture de la Villa Garnier au public.
  - o Jeudi et vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Consultation sur rendez-vous uniquement (archives@mairie-provins.fr et 01.64.00.59.60),
  - o Une session d'une demi-journée maximum par personne et par jour d'ouverture.
  - o Places disponibles en salle de lecture : **3**.
- Port obligatoire de gants en latex ou en vinyle (fournis) pour la consultation de tous les documents.

Cette note est affichée dans tous les établissements ci-dessus. Les chefs de services sont chargés de veiller au respect de ces consignes et faire remonter tout incident ou difficulté

Le Maire



*Olivier Lavenka*  
Olivier LAVENKA

Affichage : Médiathèque ; bibliothèque MQCS ; fonds ancien et archives

Copie : DGS/DAG/DAC/Fonds Ancien